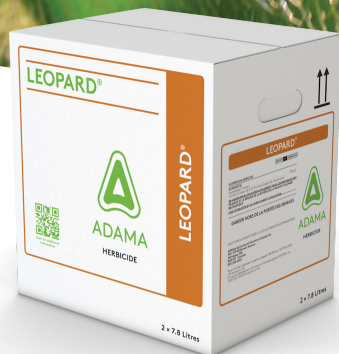




LEOPARD^{MD}

Voici un nouveau produit d'ADAMA pour la suppression des mauvaises herbes graminées difficiles à éradiquer dans les cultures de canola, de légumineuses, de haricots secs, de lin, de soya et de cultures fourragères.



Matière active

Quizalofop-P-éthyle
100 g/L

Groupe d'herbicides

Groupe 1

Formulation

Quizalofop-P-éthyle
100 g/L = EC

Format

Une caisse :

- 2 bidons de 7,8 L
- Permet de traiter 80 acres

N.B. Un adjuvant tel que MERGE^{MD}, SURE-MIX^{MC}, LI700^{MD} ou Liberate^{MD} est requis, mais non intégré. Consulter l'étiquette pour les doses d'application.

PRINCIPAUX AVANTAGES :

- Options flexibles de mélanges en réservoir
- Une solution pour supprimer les mauvaises herbes graminées dans plusieurs cultures, notamment le canola, les légumineuses, le soya, le lin et d'autres.
- Permet de supprimer les annuelles d'hiver et les graminées vivaces difficiles à éradiquer.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR VALIDÉS :

- PHANTOM^{MD} 240 SL
- Basagran^{MD}
- Liberty^{MD}

LEOPARD^{MD}

Résultats des essais en champ

Résumé

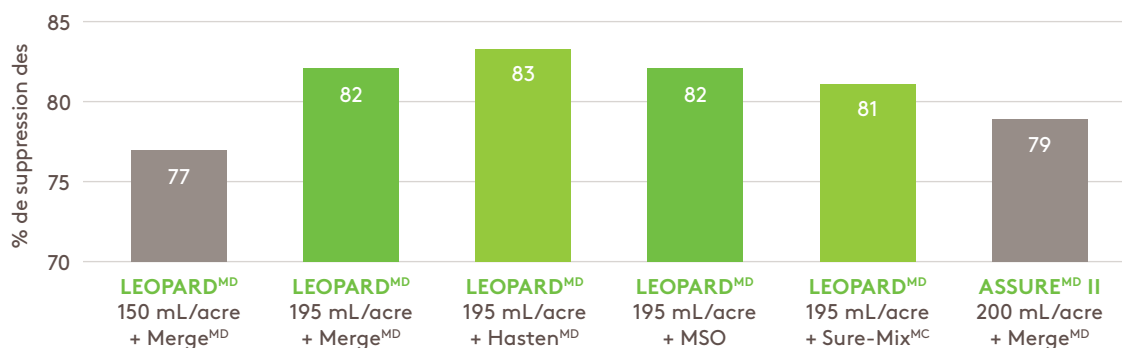
- La compilation des résultats de 9 essais englobant 17 évaluations de mauvaises herbes graminées, montre que LEOPARD^{MD} présente clairement des résultats très uniformes avec les nombreux adjuvants testés, offrant différentes options aux utilisateurs en cours de saison.
- Comparativement à Assure^{MD} II, une dose de 195 mL/acre de LEOPARD^{MD} a systématiquement donné des résultats équivalents ou légèrement meilleurs.
- Ces essais ont également permis d'établir notre recommandation à la dose plus élevée de 195 mL/acre dans la plupart des cas.

Graminées évaluées

Les mauvaises herbes graminées évaluées dans les 9 essais comprenaient :

- Folle avoine
- Brome du Japon
- Setaire verte
- Setaire glauque
- Échinochloa pied-de-coq
- Chiendent
- Brome des toits

ESSAIS AU CHAMP 2019



Tous les adjuvants ont été appliqués au taux de 0,5 % vol./vol.



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette.

COMMENT LEOPARD AGIT-IL...

LEOPARD^{MD} est un herbicide de postlevée sélectif destiné à supprimer les graminées annuelles et vivaces nuisibles. LEOPARD^{MD} est un herbicide systémique qui est rapidement absorbé et transporté des feuilles traitées aux racines et aux points de croissance de la plante. On observe une réduction de la croissance ainsi que de la concurrence des plantes traitées. Le jaunissement ou le brunissement prématuré des nouvelles pousses est suivi d'une détérioration progressive du reste du feuillage. Ces symptômes sont généralement visibles après une à trois semaines selon l'espèce de graminée traitée et les conditions environnementales. Ce produit ne supprime pas les carex ou les mauvaises herbes à feuilles larges.

Cultures homologuées	Principales mauvaises herbes supprimées par LEOPARD ^{MD}		
	Espèces de graminées	Stade foliaire	Doses
Betteraves à sucre Canola Chanvre (destiné à la production de fibres, semences et huile) Cucurbitacées Fétuque rouge traçante (pour les semences) Haricots (secs et mange-tout) Haricots de Lima, adzuki et haricots mungo (Ontario) Légumineuses (semis de, pour les semences) Lentilles Lin Lupin à feuilles étroites Luzerne (pour les semences) Moutarde (joncée, jaune et brune) Pois chiches Pois (des champs et de transformation) Rutabagas (Ontario et Québec) Soya Trèfle alsike (pour les semences) Trèfle rouge (pour les semences)	Céréales spontanées, sétaire verte, (blé, orge, avoine)	2 ^e feuille au début du tallage	150 mL/acre
	Folle avoine	1 ^{re} à 5 ^e feuille	
	Maïs spontané	2 ^e à 6 ^e feuille	
	Échinochloa pied-de-coq, millet commun, panic d'automne, panic capillaire, sétaire glauque	2 ^e feuille au début du tallage	195 mL/acre
	Folle avoine	1 ^{re} à 5 ^e feuille + 2 talles	
	Brome des toits, brome du Japon	2 ^e à 5 ^e feuille	
	Orge queue-d'écureuil	2 ^e à 4 ^e feuille + 3 talles	
	Répression du chiendent	2 ^e à 6 ^e feuille	290 mL/acre
	Suppression du chiendent	2 ^e à 6 ^e feuille	

STADE DE LA CULTURE :

- La majorité des cultures sont tolérantes à tous les stades : faire les traitements au stade optimal de développement des mauvaises herbes
- Toujours respecter le délai d'attente avant la récolte pour toutes les cultures.

VOLUME D'EAU :

- 40 L/acre ou 10 gal/acre pour les applications terrestres
- 10 L/acre ou 2,5 gal/acre pour les applications aériennes

RÉSISTANCE À L'ENTRAÎNEMENT PAR LA PLUIE :

1 heure

ADJUVANTS VALIDÉS :

Il est nécessaire d'ajouter un adjuvant à LEOPARD^{MD}, tel que :

- Merge^{MD} à raison de 5 à 10 litres par 1000 litres de solution de pulvérisation
- LI 700^{MD} à raison de 0,25 à 0,5 % vol./vol.
- Sure-Mix^{MC} à raison de 0,5 % (0,5 litre par 100 litres de solution de pulvérisation)
- Adjuvant Liberate^{MC} à raison de 0,5 % vol./vol.
- Autres adjuvants non ioniques ou huile de graines méthylée

LEOPARD^{MD}

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau contenant un détergent.
2. Remplir d'eau propre la moitié du réservoir du pulvérisateur préalablement nettoyé. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Lorsque LEOPARD^{MD} est mélangé en réservoir avec un autre pesticide et/ou adjuvant, ajouter les ingrédients dans l'ordre suivant :
 - a. Agent de conditionnement de l'eau
 - b. Poudres mouillables (WP)
 - c. Granules secs (WDG)
 - d. Concentrés en suspension (SC) ou fluidifiables
 - e. Concentrés émulsionnables (EC) ou produits à base d'huile (LEOPARD^{MD})
 - f. Surfactants (agents tensioactifs)
4. S'assurer que l'herbicide est bien mélangé avant de passer à l'étape suivante.
5. Ajouter le reste de l'eau nécessaire à la préparation. Bien mélanger avant d'appliquer la solution à la culture.
6. Lors des préparations subséquentes, s'assurer que la quantité de solution restant dans le réservoir provenant de l'application précédente est inférieure à 10 % du volume de la solution à préparer.

Ne pas mélanger, procéder au chargement du produit ou nettoyer le matériel de pulvérisation dans un endroit où il y aurait un risque de contamination de puits ou de systèmes aquatiques.

ROTATION DES CULTURES :

Aucune restriction.

DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :

- Fève des marais (gourgane), lupin à feuilles étroites, trèfle (rouge et alsike), haricots (secs et mange-tout), cucurbitacées, rutabagas : 30 jours
- Betteraves à sucre : 60 à 80 jours
- Canola : 64 jours
- Lentilles, pois, petit haricot riz : 65 jours
- Chanvre industriel : 73 jours
- Soya : 80 jours
- Lin : 82 jours
- Pois chiches : 85 jours

RESTRICTIONS CONCERNANT LE PÂTURAGE :

Ne pas couper les cultures traitées pour servir comme fourrages.

ENTREPOSAGE :

Ne pas laisser geler.

Conseils pratiques

- Appliquer sur la folle avoine avant le début du tallage pour de meilleurs résultats.
- Employer le taux le plus élevé d'adjuvant lorsque le chiendent et la folle avoine sont visés ou lorsque les conditions de croissance ne sont pas favorables.



Il est important de toujours lire et suivre le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette.
Ligne sans frais : 1-855-264-6262
Site Web : ADAMA.COM/CANADA/FR

LEOPARD^{MD}, DAVAI^{MD} et PHANTOM^{MD} sont des marques déposées, et PYTHON^{MC} et QUASAR^{MC} sont des marques de commerce d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée. Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives. © 2021 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltée.